

CHAMPIONNATS REGIONAUX EN SALLE CADETS JUNIORS
CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE MARCHE
CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE 800 / 1500 / 3000 M
Samedi 28 janvier 2023 - CDFAS à Eaubonne
Dimanche 29 janvier 2023 - INSEP

1 - Qualifications

- **sur minima D** : performances réalisées entre le 1^{er} novembre 2022 et le 16 janvier 2023 lors des compétitions en salle suivantes :

. Championnats départementaux (y compris les championnats d'épreuves combinées) *QUALIFICATIONS AUTOMATIQUES*

➤ Pour les compétitions ci-dessous, un formulaire d'engagement devra être rempli et expédié à la LIFA :

- . Compétitions inscrites au calendrier
- . Championnats académiques et championnats de France scolaires et universitaires
- . Championnats régionaux et championnats de France affinitaires.

- **sur minima E** *QUALIFICATIONS EVENTUELLES*

Tout athlète ayant réalisé ces minima lors des championnats départementaux individuels ou d'épreuves combinées, de son département exclusivement, sera susceptible d'être qualifié. Aucun document n'est à remplir.

2 - Athlètes classé(e)s N4 ou finalistes aux Championnats de France en 2022

Ces athlètes pourront s'engager directement. Un formulaire d'engagement est à envoyer à la LIFA.

3 – 3000m TCF / TCM

La participation à cette épreuve est ouverte aux athlètes classés au niveau IR4 minimum en 2021 ou 2022. Un formulaire devra être rempli et retourné à la LIFA.

4 - Relais 4x1 tour Cadets – 4x 1 tour Juniors

Les athlètes de la catégorie Minimes ne sont pas autorisés à participer à ces relais.

Un athlète Cadets par équipe est admis dans le relais 4x1 tour Juniors.

Il n'y a pas de minima à réaliser pour cette épreuve. Un formulaire d'engagement est à envoyer à la LIFA.

DATE LIMITE DE RECEPTION A LA LIFA -

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA
Avant le **mardi 17 janvier 23 h 59**

La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa-athle.fr> à partir du **mercredi 18 janvier en soirée**

Les éventuelles demandes tardives devront parvenir à la LIFA avant le Lundi 23 janvier 23h00, la liste définitive sera mise en ligne le Mardi 24 janvier en fin d'après-midi

Les comités départementaux devront envoyer les résultats de leurs championnats (fichier.nxt) à la LIFA dès le lendemain de la compétition (hatem.benayed@athleif.org)

***** **FORFAIT** - date limite **Mercredi 25 Janvier à 23h59** *****

Les désengagements se font directement sur internet jusqu'à la date fixée
<http://lifa-athle.fr> rubrique Compétitions – Calendrier en ligne